



Conseil économique et social

Distr. générale
3 septembre 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Dix-huitième session

Genève, 18-20 novembre 2009

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

Examen des activités des organes subsidiaires du Comité

Dialogue sur la sécurité énergétique: éléments nouveaux et activités futures

Note du secrétariat

I. Mandat

1. À sa seizième session, en novembre 2007, le Comité a tenu le premier dialogue d'une journée sur le thème: «L'investissement dans le secteur des hydrocarbures et le financement de ce secteur pour améliorer la sécurité énergétique mondiale». À l'issue de ladite session du Comité, le Président a publié un résumé du débat tenu sur le thème de l'investissement dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique (ECE/ENERGY/76, annexe I), débat au cours duquel les participants ont recommandé de prendre les initiatives suivantes:

a) Les objectifs, activités et résultats des programmes intergouvernementaux sur la sécurité énergétique mis en œuvre par des associations et des organisations supranationales et internationales devraient être présentés à la prochaine session du dialogue d'experts de la CEE sur la sécurité énergétique, qui devrait se tenir lors de la dix-septième session du Comité de l'énergie durable;

b) Le secrétariat, en collaboration avec les experts nationaux et internationaux intéressés, devrait prendre les mesures suivantes:

i) Étudier la façon dont les risques associés à la sécurité énergétique sont perçus par les décideurs au sein des gouvernements, des entreprises du secteur de l'énergie, du secteur financier international et des associations et organisations supranationales et internationales;

ii) Examiner comment les mesures de politique générale visant à promouvoir le développement énergétique durable peuvent améliorer la sécurité énergétique;

- iii) Évaluer l'utilisation des indicateurs statistiques pour mesurer la vulnérabilité énergétique des États membres de la CEE;
 - iv) Évaluer les complémentarités entre les stratégies de sécurité énergétique des différentes sous-régions de la CEE.
2. Le Comité a demandé au secrétariat de publier un rapport sur le thème de «l'investissement dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique» en anglais, en français et en russe, lui-même fondé sur les rapports, les exposés et les délibérations de la session extraordinaire sur la sécurité énergétique.
3. Durant sa dix-huitième session tenue en novembre 2008, le Comité de l'énergie durable a tenu une session extraordinaire consacrée aux alliances stratégiques pour la sécurité énergétique afin d'examiner la façon dont la coopération entre les sociétés pétrolières nationales et internationales pouvait contribuer à accroître les investissements dans les hydrocarbures visant à renforcer la sécurité énergétique à l'échelle mondiale (ECE/ENERGY/78). Tenant compte de ces débats, le Comité:
- a) A demandé que les organisations internationales s'intéressant à la sécurité énergétique soient invitées à organiser avec le Comité une session de travail commune sur la coopération internationale visant à réduire les risques en matière de sécurité énergétique lors de sa dix-huitième session, en 2009, et a prié le secrétariat d'établir une note en prévision de cette session;
 - b) A demandé que les administrations publiques, les entreprises du secteur de l'énergie, les institutions financières et les organisations internationales nomment des experts pour prendre part à l'étude Delphi sur la façon dont sont perçus les risques en matière de sécurité énergétique;
 - c) A demandé que ces mêmes entités nomment des experts pour prendre part à l'analyse de la contribution des politiques d'énergie durable au renforcement de la sécurité énergétique, et a prié le secrétariat d'établir une note en prévision de cette session;
 - d) A prié le secrétariat de conclure un accord avec le Conseil mondial de l'énergie pour que ce dernier élabore des indicateurs de vulnérabilité énergétique à l'intention des États membres de la CEE, indicateurs qui pourraient être présentés chaque année lors du dialogue annuel du Comité sur la sécurité énergétique, et d'établir une note sur l'utilisation de ces indicateurs;
 - e) A demandé aux gouvernements, aux entreprises du secteur de l'énergie, aux institutions financières et aux organisations internationales intéressés de participer à l'étude sur les économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à renforcer la sécurité énergétique et au projet sur le renforcement de l'efficacité énergétique visant à protéger les approvisionnements en énergie.

II. Faits nouveaux

4. Conformément aux demandes susmentionnées et dans le cadre de leurs mandats respectifs, les organismes internationaux compétents et le secrétariat, en collaboration avec les experts nationaux et internationaux intéressés, ont pris les initiatives présentées ci-après.

A. Organisations internationales

5. Les associations et organisations supranationales et internationales qui s'occupent de sécurité énergétique dans la région de la CEE ont été invitées à présenter les objectifs, les activités et les résultats de leurs programmes intergouvernementaux à la dix-huitième

session du Comité. Le secrétariat a passé en revue les activités de la Charte de l'énergie; de l'Agence internationale de l'énergie; du Forum international de l'énergie; de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole; de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe; de l'Union européenne; et de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU dans le document intitulé «Examen des activités en matière de sécurité énergétique de certaines organisations gouvernementales internationales» (ECE/ENERGY/2009/2).

B. Évaluation de la façon dont sont perçus les risques associés à la sécurité énergétique

6. À l'aide d'une technique Delphi, des experts évaluent la façon dont les gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, le secteur financier international et les organisations internationales compétentes perçoivent les risques associés à la sécurité énergétique. Le processus d'élaboration et de collecte d'informations par itération est coordonné par le secrétariat de la CEE avec le concours du National Opinion Research Centre de l'Université de Chicago (États-Unis), qui jouit d'une grande expérience dans cette technique de recherche. L'étude a été conçue afin de comparer et opposer les différentes perceptions des risques associés à la sécurité énergétique entre les gouvernements des pays exportateurs et pays importateurs d'énergie, les entreprises du secteur de l'énergie, les institutions bancaires, les milieux financiers et les organisations internationales spécialisées compétentes en la matière. Elle décrira la nature complémentaire des politiques énergétiques appliquées dans les différentes sous-régions. Elle est fondée sur des questionnaires et des scénarios concernant les risques associés à la sécurité énergétique établis avec l'aide d'experts de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique. Les questionnaires destinés aux pays importateurs et exportateurs net d'énergie ont été conçus et testés lors d'entretiens téléphoniques cognitifs. Une enquête en ligne dans le cadre de l'étude Delphi est élaborée actuellement sur la base des résultats de ces entretiens. Cette activité est réalisée avec le soutien financier extrabudgétaire de l'European Business Congress (EBC) et avec le concours du Comité de l'énergie de l'EBC.

C. Politiques d'énergie durable visant à améliorer la sécurité énergétique

7. Dans le cadre de l'analyse de l'impact des politiques, technologies et pratiques en matière d'énergie durable sur la réduction des risques associés à la sécurité énergétique, on examine les conséquences à moyen et long terme des politiques visant à promouvoir l'efficacité énergétique, les technologies énergétiques renouvelables, la production non polluante d'électricité, le remplacement des combustibles et les méthodes d'évaluation des ressources et réserves énergétiques mondiales. Chacune de ces questions est couverte par les organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable de la CEE qui travaillent sur le gaz naturel; la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles; le méthane provenant des mines de charbon; les réserves d'énergie fossile et les ressources minérales, et l'efficacité énergétique.

8. Sous la supervision du secrétariat de la CEE, la société Taylor DeJongh (Washington) a commencé cette analyse par une analyse quantitative des risques associés à la sécurité énergétique. Celle-ci examine les prévisions concernant la demande d'énergie et les risques associés à cette demande pour la région de la CEE, l'Amérique du Nord, l'Europe et la Fédération de Russie. Elle étudie la nature des risques encourus, la durée des risques, leur impact sur la région de la CEE et les mesures que peuvent prendre le secteur public et le secteur privé pour atténuer ces risques. L'analyse se penchera plus en détail sur l'impact potentiel des politiques énergétiques durables visant à atténuer les risques associés

à la sécurité énergétique. Il sera également demandé aux représentants intéressés des gouvernements, des entreprises du secteur de l'énergie, des institutions financières et des organisations internationales de contribuer à l'analyse. Cette activité est réalisée avec le soutien financier extrabudgétaire de l'European Business Congress et avec le concours du Comité de l'énergie de l'EBC.

D. Indicateurs de vulnérabilité énergétique

9. Conformément aux décisions prises par le Comité à sa dix-septième session, la CEE a établi un Mémoire d'accord avec le Conseil mondial de l'énergie (CME) en vue d'évaluer les risques associés à la sécurité énergétique des États membres de la CEE. Les indicateurs de vulnérabilité énergétique¹ du CME sont des indicateurs multidimensionnels qui portent notamment sur les facteurs suivants: la dépendance énergétique et la diversité des approvisionnements, le coût des importations énergétiques, l'instabilité des prix, le stockage de l'énergie et les infrastructures de transport dans le secteur de l'énergie. Ultérieurement, les indicateurs devraient fournir une base statistique à partir de laquelle on pourrait débattre des moyens de renforcer le degré de coopération entre les États membres en se fondant sur des comparaisons internationales et chronologiques. Dans le cadre de la première étape de cette coopération, le CME a établi un document intitulé «Dialogue sur la sécurité énergétique: indicateurs de vulnérabilité énergétique» (ECE/ENERGY/2009/3).

E. Complémentarités entre les stratégies de sécurité énergétique

10. À la seizième session du Comité, en 2007, les délégations ont souhaité que l'on étudie les complémentarités entre les stratégies publiques de sécurité énergétique des différentes sous-régions de la CEE. Dans le cadre de la dix-septième session, il est prévu d'organiser un échange de vues sur cette question entre les conseillers des gouvernements en matière de sécurité énergétique. Le Groupe de travail du gaz et le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» ont aussi envisagé de se pencher sur cette question, en particulier sur les intérêts communs des pays exportateurs et des pays importateurs d'énergie en matière d'économies de gaz et de politiques d'efficacité énergétique.

11. À sa dix-neuvième session, en janvier 2009, le Groupe de travail du gaz a examiné les progrès accomplis dans le cadre de l'étude consacrée aux économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à renforcer la sécurité énergétique, laquelle a été élargie de façon à inclure une évaluation de l'impact de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur la demande et les prix du gaz, avec l'assistance d'EUROGAS et la coopération de PROMGAZ (Fédération de Russie) (ECE/ENERGY/WP.3/2009/2). Un questionnaire à l'appui de cette étude a été distribué à toutes les personnes participant à celle-ci.

12. À sa vingtième session, en juin 2009, le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» a passé en revue les progrès accomplis dans l'activité de projet «Accroître l'efficacité énergétique pour garantir l'approvisionnement en énergie», une initiative qui vise à promouvoir la mise en place de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique afin de réduire la consommation interne d'hydrocarbures en Fédération de Russie, au Kazakhstan et dans d'autres pays exportateurs d'énergie d'Asie centrale et d'accroître les exportations de pétrole et de gaz naturel. Un atelier consacré à ce projet a été organisé par

¹ Voir «Europe's Vulnerability to Energy Crises», Conseil mondial de l'énergie (Londres, 2008) et l'Étude d'évaluation mondiale des politiques et pratiques énergétiques, réalisée actuellement par le CME (www.worldenergy.org/studies).

PROMGAZ à Moscou. Cette activité est réalisée avec le soutien financier extrabudgétaire de la Fédération de Russie (ECE/ENERGY/WP.4/2009/9).

F. Investir dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique

13. La publication intitulée «Investir dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique», qui est fondée sur les rapports, les exposés et les délibérations de la session extraordinaire de 2007 consacrée à la sécurité énergétique, a été publiée dans la Série sur l'énergie de la CEE (n° 34) en langues anglaise, française et russe en 2009 (ECE/ENERGY/74).

III. Activités futures

14. Le Comité souhaitera peut-être prendre les initiatives ci-après pour promouvoir le dialogue sur la sécurité énergétique dans le cadre de son programme de travail.

A. Organisations internationales

15. Les organisations internationales qui s'occupent de sécurité énergétique pourraient être invitées à organiser conjointement le dialogue sur la sécurité énergétique dans le cadre de la dix-neuvième session du Comité.

B. Évaluation de la façon dont les risques associés à la sécurité énergétique sont perçus

16. Le Comité de l'énergie durable, les représentants des gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, le secteur financier et les organisations internationales intéressés souhaiteront peut-être nommer des experts pour prendre part à l'étude Delphi sur la façon dont sont perçus les risques associés à la sécurité énergétique.

C. Politiques d'énergie durable visant à améliorer la sécurité énergétique

17. Le Comité de l'énergie durable, les représentants des gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, le secteur financier et les organisations internationales intéressés souhaiteront peut-être participer directement à l'analyse de la contribution que peuvent apporter les politiques d'énergie durable au renforcement de la sécurité énergétique.

D. Indicateurs de vulnérabilité énergétique

18. Le Comité souhaitera peut-être demander au secrétariat et au Conseil mondial de l'énergie d'évaluer les indicateurs mis au point dans le cadre du Mémorandum d'accord CEE-CME afin de:

- a) Estimer la vulnérabilité des États membres de la CEE aux crises énergétiques;
- b) Comparer la vulnérabilité énergétique des différents États membres;
- c) Évaluer la vulnérabilité énergétique des États membres au cours du temps;

- d) Évaluer la façon dont les indicateurs de vulnérabilité énergétique peuvent contribuer au dialogue sur la sécurité énergétique;
- e) Analyser les besoins en ressources liés à l'application des indicateurs de vulnérabilité énergétique dans tous les États membres de la CEE.

Et rendre compte des résultats de cette évaluation à la dix-neuvième session du Comité de l'énergie durable.

E. Complémentarité des stratégies en matière de sécurité énergétique

19. Les gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, les institutions financières et les organisations internationales intéressés souhaitent peut-être participer à l'étude consacrée aux économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à renforcer la sécurité énergétique, et au projet visant à accroître l'efficacité énergétique en vue de garantir l'approvisionnement en énergie, et fournir un appui financier ou en nature aux fins de la mise en œuvre de ces projets.
